



Master CPA - Conseiller.ère Patrimonial.e agence

ENTREZ DANS L'UNIVERS DE LA GESTION PATRIMONIALE

Le Master CPA vise à former de nouveaux collaborateurs rapidement opérationnels sur des postes de Conseiller patrimonial agence par l'acquisition des compétences techniques et relationnelles constituant la « boîte à outils » indispensable à la maîtrise de la relation avec la clientèle « bonne gamme ».

PROGRAMME

Le Master CPA permet d'acquérir :

- les compétences techniques et relationnelles indispensables à la maîtrise de la relation clientèle « bonne gamme »
- la maîtrise des fondamentaux en matière de culture économique et financière
- la capacité à analyser une situation patrimoniale et à gérer les risques

▲ Enseignement professionnel assuré par l'ESBanque

Le cursus comprend 4 blocs de compétences

- Examiner la demande du client en vue de réaliser un conseil patrimonial
- Proposer un conseil d'optimisation matrimoniale et fiscale adapté
- Mettre en œuvre un conseil d'optimisation patrimoniale adapté

- Contribuer au développement de la clientèle patrimoniale

▲ Enseignement assuré par l'Université

- Environnement économique et financier de la gestion patrimoniale
- Environnement juridique et fiscal de la gestion patrimoniale
- Outils et méthodes patrimoniales « bonne gamme »

MÉTIER VISÉ

- Conseiller.ère Patrimonial.e agence

POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTIONS ULTÉRIEURES

Vers des postes de Responsable d'unité commerciale, Conseiller.ère en Gestion de patrimoine, Conseiller.ère clientèle de Professionnels

ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Contrat** : Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation d'un an ou deux ans dans le cadre d'un cursus Master 1 Banque/Finance + Master 2 CPA pour les universités qui proposent cette option
- **Rythme** : Le plus souvent 1 mois en formation (ESBanque et Université)/1 mois en entreprise bancaire
- **Alternance en entreprise bancaire** : L'alternant.e sera formé.e au métier de Conseiller.e Patrimonial.e agence sous la responsabilité d'un tuteur ou d'un maître d'apprentissage
- **Lieux de formation** : Voir la carte du réseau : www.esbanque.fr/candidat-alternance

MODALITÉS D'ADMISSION

- **Niveau d'entrée** : > Être titulaire d'un M1 (entrée directe en M2) ou d'une Licence (entrée en M1)
- **Processus de recrutement** : > Dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur le site de l'Université **ET** de l'ESBanque
> Présélection par l'ESBanque et sélection par l'Université (sur dossier et/ou entretien)
> Sélection et recrutement par les banques partenaires
> De janvier à juin pour la rentrée de septembre

- Diplôme d'état Bac + 5
- Formation sur 1 an (ou 2 ans dans le cadre M1 + M2)

+ Formation accréditée par l'EFPA France de niveau European financial advisor (EFA)

189

inscrits en 2021
Abandon pendant la formation : 9 %

84%

de taux de réussite aux examens en 2022

87%

des jeunes diplômés obtiennent un poste à l'issue de leur formation*



Renseignements, dates et dépôts de candidature en ligne : www.esbanque.fr/candidat-alternance
01 41 02 55 70



<https://www.esbanque.fr/formations/formation-en-alternance/masters-2-conseiller-patrimonial-agence>



La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation, centre de formation en apprentissage, validation des acquis par l'expérience

* Hors poursuite d'études - Source : enquête Observatoire des métiers de la banque menée 6 mois après l'examen